

Betterave sucrière biologique

Depuis 2007, nous proposons à nos clients des semences de betteraves sucrières certifiées biologiques pour l'agriculture biologique. À cette époque, Strube était le seul fournisseur de variétés de betteraves sucrières biologiques sur le marché. Même si la certification de la betterave sucrière biologique est effectuée dans des conditions strictes, nous avons toujours travaillé pour étendre et servir ce segment de marché.

Depuis 2007, nous proposons à nos clients des semences de betteraves sucrières certifiées biologiques pour l'agriculture biologique. À cette époque, Strube était le seul fournisseur de variétés de betteraves sucrières biologiques sur le marché. Même si la certification de la betterave sucrière biologique est effectuée dans des conditions strictes, nous avons toujours travaillé pour étendre et servir ce segment de marché. Nos sous-traitants qui sont associés aux produits biologiques ou qui les distribuent doivent également être certifiés biologiques. C'est le cas de Strube Italia, par exemple.

Production, certification et approbation des semences

La production, la certification et l'homologation des semences biologiques sont soumises aux mêmes normes strictes que l'agriculture biologique et la production d'aliments biologiques. Nous nous assurons que nos agriculteurs partenaires sont non seulement des professionnels de l'agriculture biologique, mais qu'ils possèdent également une expertise particulière dans la multiplication des semences de betteraves sucrières. Chaque étape du processus est documentée, et tous les agriculteurs, entreprises et transporteurs impliqués sont certifiés conformément aux directives de l'UE. La production de plançons et la multiplication des semences ont lieu dans des exploitations purement biologiques qui gèrent leurs terres de manière 100% biologique. Nous produisons nos semences biologiques dans le nord de l'Italie, à l'ouest de Venise, et avec des agriculteurs biologiques dans l'ouest de la France, au sud de Bordeaux, car dans ces deux régions, les conditions climatiques et les infrastructures sont idéales pour la multiplication des semences.

Lors d'un audit annuel, on vérifie si toutes les exigences ont été respectées afin que les semences puissent également être proposées comme semences biologiques. Toute la chaîne de production est retracée et vérifiée par rapport aux certificats respectifs. Ensuite, chacune de nos variétés de betteraves sucrières biologiques reçoit son propre certificat. Les documents relatifs aux semences (bons de livraison, étiquettes, factures, présence sur Internet, matériel publicitaire) sont également contrôlés. On vérifie la désignation correcte des articles et la présence du code de l'organisme de contrôle (pour l'Allemagne : DE-ÖKO-003).

Le bon choix de variété

Les variétés idéales doivent être vigoureuses et pouvoir être récoltées tôt. Il est également utile d'avoir une moindre sensibilité aux maladies foliaires et une tolérance à la rhizomanie. Une bonne croissance juvénile homogène est également importante, combinée à une fermeture rapide du couvert végétal.



